

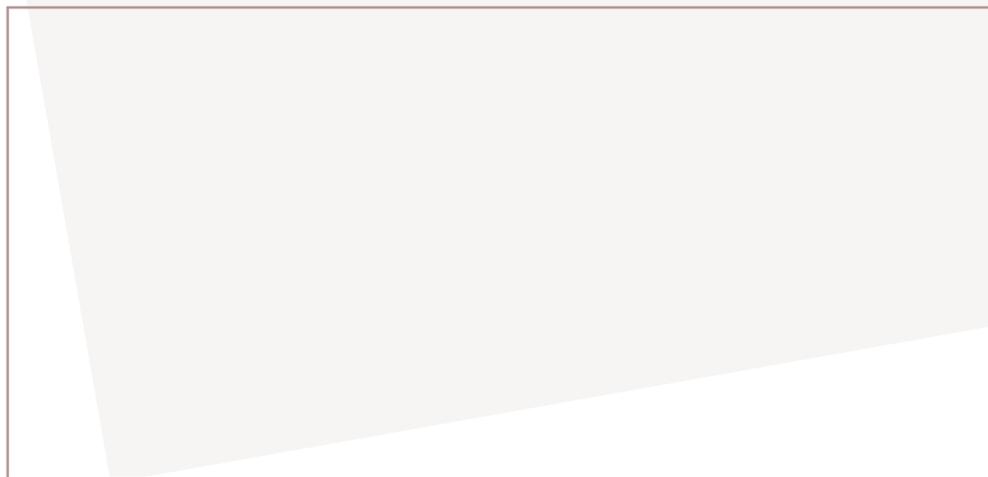
- Il exerce son activité dans tout organisme de Sécurité sociale.
- Il participe à la réalisation des objectifs fixés par la direction de l'organisme, en assurant le fonctionnement optimum d'une ou plusieurs équipe(s) d'opérationnels.



Activités

- ✓ Il détermine les objectifs opérationnels de son secteur d'activités.
- ✓ Il organise et gère les moyens et évalue la performance de son secteur.
- ✓ Il anime son (ou ses) équipe(s) et manage les personnes qui la (ou les) composent.
- ✓ Il met en œuvre des démarches de résolution de problèmes pour optimiser l'action de son secteur d'activités.
- ✓ Il propose des changements contribuant au développement de son secteur et/ou de l'organisme.
- ✓ Il participe, en tant que personne ressource, à des projets ou missions spécifiques.
- ✓ Il recherche et développe des coopérations avec des réseaux de partenaires et intervient dans des actions de communication à l'attention des publics alors identifiés.

Contacts



La Sécurité sociale

« La Sécurité sociale est la garantie donnée à chacun qu'en toutes circonstances il disposera des moyens nécessaires pour assurer sa subsistance et celle de sa famille dans des conditions décentes. »

(Exposé des motifs de l'ordonnance du 4 octobre 1945 – extrait)

Les prestations qui sont offertes à l'ensemble de la population sont gérées par quatre régimes : le régime agricole, le régime social des indépendants, les régimes spéciaux et le régime général.

Le Régime général couvre 80% de la population et concerne les salariés du secteur privé soit 47 millions de personnes. Il est organisé en 4 branches (Famille, Maladie, Recouvrement, Retraite).

Au total, pour le Régime général, plus de 500 organismes de Sécurité sociale sont présents sur le territoire français :

- ▶ les Caisses d'allocations familiales (Caf) forment un réseau appelé branche famille.
- ▶ les Caisses primaires d'assurance maladie (Cpam), les Unions pour la gestion des établissements des caisses d'assurance maladie (Ugecam), les Unions régionales des caisses d'assurance maladie (Urcam) et les Caisses régionales d'assurance maladie (Cram - pour la prévention et la tarification des risques professionnels, l'action sanitaire et sociale et la contribution à la gestion du risque hospitalier) forment un réseau appelé branche maladie.
- ▶ les Caisses régionales d'assurance maladie (Cram), la Caisse régionale d'assurance vieillesse d'Alsace – Moselle (Crav) et la Caisse nationale d'assurance vieillesse d'Ile de France (Cnav) constituent également un réseau appelé branche retraite .
- ▶ les Unions de recouvrement de la Sécurité sociale et des allocations familiales (Urssaf) forment un réseau appelé branche recouvrement.

Travailler à la Sécurité sociale ...

... c'est faire le choix de s'investir dans une entreprise où l'on développe une activité **au service de ses concitoyens**, fondée d'abord sur des valeurs de **solidarité**, d'**égalité** de traitement, de transparence, de **respect** de la personne.

En 2006 près de **180 000 personnes** y travaillent. Elles ont été recrutées directement par leur organisme, en majorité sur entretiens et tests d'évaluation. Elles ne sont pas fonctionnaires et relèvent du droit privé.

La Sécurité sociale offre à ses salariés près de **80 métiers différents** dans tous les domaines d'activités : comptable, chargé de communication, contrôleur de gestion, manager, auditeur, ...

Elle présente aussi des métiers qui lui sont spécifiques : gestionnaire conseil, inspecteur du recouvrement, délégué de l'assurance maladie, ...

Vous pouvez retrouver tous les métiers en consultant le répertoire des métiers de la Sécurité sociale sur le site : www.ucanss.fr.

